

saux, les habitants de Châtillon n'eussent point négligé évidemment de faire transcrire aussi cette seconde chartre sur les registres de la sénéchaussée de Lyon.

Un hommage rendu, en 1272, par Etienne de Varennes à l'abbé de l'île Barbe, nous apprend qu'Etienne d'Oingt vivait encore à cette date (1). Mais sa mort est antérieure à l'année 1284. L'ancienneté de sa famille et l'importance de ses possessions territoriales lui avaient fait contracter une illustre alliance : il avait épousé Artaude de Roussillon, fille d'Artaud, quatrième du nom, seigneur de Roussillon, et d'Artaude, fille de Guy IV, comte de Forez, qui lui donna sept enfants.

Etienne d'Oingt laissa, en mourant, à sa veuve l'usufruit des terres et seigneuries de Châtillon, Bagnols, Saint-Forgeux et Saint-Romain de Popey. Ses enfants étaient fort jeunes encore, et leur âge les livrait sans défense aux agressions violentes d'injustes voisins. Mais ils trouvèrent un puissant protecteur dans leur cousin Artaud V de Roussillon-Annonay, fils de Guillaume de Roussillon et de Béatrix de la Tour, qui possédait dans nos contrées les seigneuries de Riverie, de Dargoire et de Châteauneuf. Pour mieux assurer sans doute l'efficacité d'un tel appui, mais en apparence pour le récompenser des services qu'il leur avait rendus, les filles d'Etienne d'Oingt, nommées Marguerite, Éléonore, Guiburge, Clémence et Élisabeth, firent don à Artaud, par un acte du mois de décembre 1284, de leurs terres et seigneuries de Châtillon d'Azergues, Bagnols, Saint-Forgeux et Saint-Romain de Popey. Cette donation, dont Falque d'Ampuis et Guillaume Malamotha, chevaliers, furent témoins, fut approuvée par Girin de *Mazuriaco* (de Mizérieux?), leur curateur (2).

L'année suivante, Gilet d'Oingt, fils d'Etienne d'Oingt, suivit l'exemple de ses sœurs. Le 2 novembre 1285, il fit

(1) Bedin. Fief de Prozny, p. 28.

(2) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres des ducs de Bourbon. N° 754.